Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 074-267402733-20250409-CCASD2025_03-DE

Département de la **Haute-Savoie**
.....
Arrondissement de **Thonon- Les- Bains**
.....
C.C.A.S. de CERVENS

DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERVENS

Nombre de membres en exercice :	15	**VOTE** : pour	11
Présents :	**11**	contre	0
Qui ont pris part à la délibération :	11	abstention	0

Date de la convocation : 02/04/2025 **Secrétaire de séance** : Michèle CALLENDRIER

SEANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL À 20 H

Délibération n°2025/03

L'an deux mil vingt-cinq le neuf avril, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CERVENS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Président.

PRESENTS : BOSSUS Anne-Marie /CALLENDRIER Michèle/ DEGLAVE Andrée/ LECLERCQ Alain/ LEYDIER Serge/ NOEL Danièle/ NOEL Ruta/ PEILLEX Michelle/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

EXCUSÉS : FAVRE Serge/ KELLER Sophie / OSEIRA Florence/ SANDRAL Linda.

Décisions budgétaires

OBJET : AFFECTATION DU RESULATAT 2024 du CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Monsieur le Président rappelle les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat antérieur reporté, excédent---------- **6 250.09** €
Recettes arrêtées à la somme de ---------- 4 303.06 €
Dépenses arrêtées à la somme de ---------- 4 436.37 €
Soit un excédent global de fonctionnement de ----- 6 116.78 €

Il propose aux membres du CCAS d'affecter le résultat de l'exercice 2024 soit 6 116.78 euros à l'exercice 2025.

Le Centre Communal d'Action Sociale, après avoir délibéré et à l'unanimité ;

CONSIDERANT les résultats du compte administratif 2024,

⇨ **DECIDE** à l'unanimité d'affecter l'excédent global de fonctionnement de 6 116.78 € à la section de fonctionnement du budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du CCAS,

La secrétaire

CCAS DE CERVENS 74 (Hte-Savoie)

Délibération Certifiée exécutoire,
Télétransmise
Le : 15 AVR. 2025
Reçue en Préfecture
Le : 15 AVR. 2025
Mise en ligne sur le site de la commune
Le : 15 AVR. 2025
Le Président, Gil THOMAS

CCAS DE CERVENS 74 (Hte-Savoie)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)